

FICHE DE MUTATION MODELE I
CONCERNANT LES CANDIDATS A UN POSTE DE :.....
Enseignement :.....

Prénoms et nom de famille.....

Date et lieu de naissance.....

Situation de famille (célibataire,marié, Nombre d'enfants).....

Poste actuel : _____/IA ou IDEN _____ en qualité de.....
 _____ depuis le

POSTES DEMANDES PAR ORDRE DE PREFERENCE

1^{er} poste : _____ Dépt de _____ en qualité de _____

2^{ème} poste : _____ Dépt de _____ en qualité de _____

3^{ème} poste : _____ Dépt de _____ en qualité de _____

4^{ème} poste : _____ Dépt de _____ en qualité de _____

ELEMENTS FONDAMENTAUX	Intéressé(e)	Service	ME
-Ancienneté dans l'Enseignement Date d'entrée dans l'enseignement..... 1pt x.....(nombre d'années)..... =			
-Ancienneté dans le corps actuel Date d'accès..... 1pt x.....(nombre d'années)..... =			
-Postes déshérités (localité où le demandeur est en service) zone n°.....(cf verso)pts x.....(nombre d'années)..... =			
-Note de mérite Note d'inspection * Année de la dernière note d'inspection :..... Note :sur 20 =			
Moyenne des 2 dernières notes administratives Année :.....Note..... Année :.....Note..... Moyenne.....sur 20..... =			
-Chargé de famille :1/2 pt. Par enfant avec un maximum de 4pts. Joindre les bulletins de naissance ou certificat de vie collectif ou à défaut l'étiquette du bulletin de salaire indiquant le nombre d'enfants. ½ pt. X.....(nombre d'enfants) =			
Bonus N°Nbre de points.....= (indiquer le numéro du bonus s'il y a lieu)			
TOTAL			

* seuls les enseignants du préscolaire et de l'élémentaire doivent porter cette note

Date et signature de l'intéressé(e)

CLASSEMENT DES POSTES DESHERITES

ZONE 0 = 0 point : Région de Dakar, Commune de Thiès, Ville de Mbour

ZONE 1= 1 point : Commune de Fatick, Louga, St-Louis, Ziguinchor, Kaolack, Diourbel, Mboro, Pout, Tivaouane, Joal-Fadiouth.

ZONE 2= 2 points : Commune de Kolda, Tamba, Khombole, Mékhé, Nioro, Kaffrine, Bambey, Mbacké, Dagana, Bignona, Richard-Toll, Linguère, Foundiougne, Gossas, Oussouye, Sokone, Dahra

ZONE 3 = 3 points : a) Commune de Podor, Matam, Bakel, Sédhiou, Vélingara, Oussouye commune, Kédougou commune.

b) Autres localités des départements ci-dessous cités hors de la commune chef-lieu : Foundiougne, Gossas, Kébémér, Oussouye, Bignona, Kaffrine, Bambey, Mbacké, Nioro, Louga, Diourbel, Fatick, Kaolack

ZONE 4 = 4 points : les îles du Saloum, Oussouye département, les autres localités des départements suivants hors des communes des chefs-lieux et des capitales régionales : Vélingara, Sédhiou, Kolda, Tamba, Kédougou, Bakel, Podor, Matam, Linguère

BONUS

BONUS 1 : Un bonus de 5 points est attribué aux enseignants de **l'élémentaire** et du **préscolaire** ayant une ancienneté de 8 ans à un poste hors des communes des régions de : Tamba, St-Louis, Kolda, Fatick, Diourbel, Ziguinchor.

BONUS 2 : Un bonus de 5 points est attribué aux enseignants du **moyen secondaire** ou **Technique** ayant une ancienneté de 8 ans au poste en dehors des capitales régionales de Tamba, St-Louis, Kolda, Louga, Ziguinchor.

BONUS 3 : Un bonus de 10 points est attribué aux enseignants de **tous ordres** servant à Dakar et désirant une mutation dans les régions hors des capitales régionales ci-après : Tamba, St-Louis, Kolda, Louga, Fatick, Diourbel, Ziguinchor

ATTESTATION DU SUPERIEUR HIERARCHIQUE

Je, soussigné....., atteste que les renseignements fournis par M.....sont conformes aux informations qui sont en ma possession.

Le Chef d'établissement

**L'Inspecteur Départemental de
l'Education**

l'Inspecteur d'Académie

.....le.....

.....le.....

.....le.....